

Bon d'adhésion 2010

Tous les anciens élèves de l'Ensimag (Ex ENSIMAG+ Département Télécommunication) sont invités à adhérer à l'Association. La cotisation annuelle est valable du 1er janvier au 31 décembre et elle est établie selon les catégories suivantes :

Catégorie	Montant de la cotisation
Bon de soutien Promo 2010 à 2012	5 euros
Promotion 2009	15 euros
Promotion 2008	30 euros
Promotion 1957 à 2007	60 euros
Diplômés en recherche d'emploi	30 euros
Soutien complémentaires à l'AAE	...
Total	

Le taux de cotisations pour un couple d'une promotion ≤ 2007 s'élève à 1,5 fois le montant de la cotisation individuelle soit :
 - 90 euros pour les promotions ≤ 2007
 - 45 euros pour la promotion 2008

La cotisation peut être réglée par CB, chèque, virement ou prélèvement bancaire.

- **CB** : <http://annu.aae-ensimag.com/coti.html>
- **Chèque** : complétez le coupon réponse ci-dessous et libellez votre chèque à l'ordre de l'Association des Anciens Elèves de l'Ensimag et envoyez-le à : AAE Ensimag - 68 Bd de Port Royal - 75005 Paris
- **Virement bancaire** : pour recevoir les coordonnées bancaires de l'AAE et effectuer un virement, écrivez à contact@aae-ensimag.com
- **Prélèvement bancaire** : annuel ou périodique, écrivez à contact@aae-ensimag.com pour recevoir le formulaire approprié ou bien rendez-vous sur <http://wiki.aae-ensimag.com/adhesion>



Coupon-réponse AAE Ensimag **Cotisation 2010**

Nom : Promotion de sortie :

Prénom :

Montant de la cotisation :

Cette cotisation n'est pas déductible des impôts

Reçu : oui / non

Date : Signature :